

Maisons de refuge et d'hébergement

La recherche d'un endroit sûr où la personne victime de traite peut se laver, manger et dormir est souvent le premier service, voire le service le plus important, que vous pouvez fournir.

Les refuges et les maisons d'hébergement assurent souvent les besoins matériels de base, tels que des vêtements et des repas, ainsi que des recommandations vers d'autres ressources. Certains peuvent également offrir des services sur place, tels que des soins médicaux, des services de consultation, d'aide juridique et d'aide aux victimes.

Éléments particuliers à prendre en compte

- Si la sécurité de la personne victime de la traite est en danger, il se peut qu'il vous faille trouver un refuge doté d'une plus grande sécurité, ou penser à loger la personne ailleurs, probablement en dehors de la collectivité immédiate.
- La personne victime de la traite peut être encore sous le contrôle du trafiquant.

Les services d'hébergement voudront savoir si la personne victime de la traite consent à respecter certaines des exigences qui sont imposées, notamment :

- Protéger la confidentialité de l'adresse et du numéro de téléphone du logement ainsi que des renseignements concernant les occupants et le personnel.
- Respecter toutes les règles du refuge, comme l'interdiction de fumer à l'intérieur, de consommer des drogues ou de l'alcool.

Où chercher les services

Les possibilités de refuge dans votre collectivité comprennent :

- Les refuges ou les maisons de transition pour les femmes (pour trouver des ressources de logement pour les femmes dans votre région, consultez [ShelterNet Canada](#), un site spécialisé dans la recherche de maisons d'hébergement pour les femmes violentées à travers le pays)
- Les refuges pour les sans-abri
- Les refuges destinés aux réfugiés et aux immigrants
- Les logements gérés par les organismes confessionnels
- Les centres d'hébergement pour jeunes

La sœur Nancy Brown, conseillère pastorale et protectrice du citoyen à Covenant House à Vancouver explique le concept de sanctuaire, une étape importante pour rompre les liens traumatiques entre le trafiquant et la personne victime de la traite :

« La création d'un sanctuaire pour les personnes qui risquent de retourner auprès de leur trafiquant est une priorité absolue. Il est impératif d'offrir un sanctuaire, bien que difficile à assurer, étant donné que les techniques de manipulation des trafiquants renforcent les possibilités de rechute. Il est parfois nécessaire pour la personne de « se rétablir dans un sanctuaire », de rester dans le foyer jusqu'à ce qu'elle se sente en sécurité avant de s'aventurer dehors toute seule. Nous discutons beaucoup de la traite et nous abordons et pratiquons les différents scénarios : « Si tel événement se produisait, que feriez-vous? ». La sécurité est une préoccupation première pour prévenir la poursuite de l'exploitation, ainsi que pour faciliter le rétablissement. »

MON HISTOIRE :

« Dans le dernier refuge pour femmes que j'ai fréquenté, le personnel m'a convaincu que j'étais une personne intéressante, que j'avais de la valeur, que mon opinion était importante et que j'étais douée. Ils m'ont aidée à prendre confiance en moi. À présent, je travaille bénévolement et participe à des activités de sensibilisation et on tient compte de mon opinion. »

Stacey

